L'ABEILLE.

[illegible] CHARTRES

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES. Une pièce par carré de chaque langue, [illegible] cinquante cents par chaque [illegible] changement [illegible]

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles [illegible] des avis de passagers [illegible] &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, [illegible] paieront le double du prix des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des [illegible] de l'année, telles que ventes à l'encan [illegible] ventes de plantations et habitations [illegible] terrains à vendre, à louer ou à affermer [illegible]

LES ANNONCES [illegible] paieront pas la durée de [illegible]

LES THEATRES [illegible]

LES ANNONCES [illegible] d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

POUR St LOUIS—Le bateau à vapeur ECLIPSE, capt Gosler, partira pour St Louis et les lieux intermédiaires [illegible] à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à
JOHN R. SHAW & Co. 34 Poydras

POUR LAMOBILE. Paquebot régulier [illegible]
J & R GEDDES agents, 51, rue Commune

POUR LA PAROISSE PLAQUEMINES ET LA BALIZE.
Le GOVERNOR YELL, capitaine Martin Jourdan, partira pour les ports ci-dessus tous les samedis à neuf heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis [illegible] St Louis, ou à JACQUES LAROSE, 71 Vieille Levée

POUR NEW-YORK—La goëlette RAVEN, capt [illegible] partira sous peu. Pour fret de 50 barils [illegible]
BAILEY & BAXTER 47 Commune

POUR NEW-YORK—La goëlette NERAC-WAYNE [illegible]
BAILEY & BAXTER, 47 Commune

POUR NEW-YORK—La [illegible] ST MARY [illegible] vis-à-vis le marché aux légumes [illegible]
J. W. STANTON & co. Encoignure Magasin et Lafayette

POUR NEW-YORK. Le navire GASTON, capt. V. Eldridge, partira sous peu.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 214

POUR NEW-YORK—La barque fine voilière RIO GRANDE, capitaine Cousins, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine [illegible]
T & S TOBY & BOGERT, 70 Camp

POUR NEW-YORK. Le brick MAZEPPA, capitaine [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage [illegible]
LEVI H. GALE, [illegible] Commune

POUR NEW-YORK—Le brick NEW-YORK [illegible]
T & S TOBY & BOGERT, 70 Camp

POUR NEW-YORK—Le brick MARY-STEWART [illegible]
T & S TOBY & BOGERT, 70 Camp

POUR NEW-YORK—Le navire UNION, capt. J. C. Russell partira mercredi. Pour fret de 100 balles ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes ou à FOSDICK & BROTH, 66, Camp

POUR NEW-YORK. Le brick CHARLES HAMMOND, capt Talbot, partira sous peu. Pour fret [illegible] s'adresser à S & J P WHITNEY & Co 73 Camp

POUR NEW-YORK—Un chargement à Lafayette [illegible] VARGON, capt. Higgins, partira [illegible]
BAILEY & BAXTER 47 Commune

POUR BOSTON. Le brick WALKAN [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage [illegible]
HARROD, DARLING & co. 49 Commune

POUR BOSTON—La barque NANCY W. STEVENS, capt J. S. Stevens, a besoin de 300 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à HARROD, DARLING & co. 49, Commune

POUR BOSTON—Le brick PLYMOUTH, capitaine Thomas, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier, ou à JOHN A. MERRITT.

POUR BOSTON. Le brick ONTARIO, partira [illegible] Pour fret, s'adresser à S & J P WHITNEY, 73 Camp

POUR BOSTON. Le navire CHUZAN, capt. [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins

POUR BOSTON—Le navire PRENTICE, capt. Hopkins, partira sous peu. Pour fret s'adresser à S & J P WHITNEY & Co. 73 Camp, ou à NORCROSS & FOSDICK.

POUR BOSTON—Le navire IMOGENE, capt Shed, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

POUR PHILADELPHIE. La barque ROBERT MORRIS, capt Outerbridge, partira sous peu. Pour fret de 50 balles ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune

POUR PHILADELPHIE. La barque JOSEPHINE [illegible]
JAMES P. DENEGRE, 10 Douane

POUR PHILADELPHIE. La barque HESTER [illegible]
JAMES P. DENEGRE, 10 Douane

POUR PHILADELPHIE. La barque JOSHUA EMLEN, capt D. L. Wilcox, partira sous peu [illegible]
J H ASHBRIDGE & co, 97 Camp

POUR PHILADELPHIE. La barque RENOWN capt M Watson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis l'Hôtel de la [illegible]
S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR PHILADELPHIE—Le navire POTOMAC, capitaine Berry, partira immédiatement. Pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune

POUR CITY POINT & RICHMOND—Le [illegible] CLAREMONT, capt. [illegible]
BAILEY & BAXTER, 47 Commune

POUR FRET OU CHARTRES—La barque FONS, [illegible] 2700 barils, doublée et chevillée en cuivre [illegible] pour le Brésil. Elle est préparée à recevoir chargement. S'adresser au capitaine J Graham, vis-à-vis le marché à la viande, ou à WOOD & SIMMONS, 90, Magasins

POUR FRET OU CHARTRES—La goëlette WANDERER, capt. Lewis, du port de 1000 tonneaux, peut prendre du fret pour un port du Nord. New York sera préféré, elle peut prendre chargement à la [illegible]
FOSDICK & BROTH, 66 Camp

PORTS D'EUROPE

POUR LIVERPOOL. Le navire OCTAVIUS, [illegible]
S & J P WHITNEY & co

POUR LIVERPOOL. Le navire OSWEGO, capt. [illegible] Pour fret de 300 balles [illegible]
S & J P WHITNEY & co

POUR LIVERPOOL. La barque FALMOUTH, [illegible] partira sous peu de jours. Pour passage s'adresser à bord ou à
S & J P WHITNEY & Co.

POUR LIVERPOOL. Le navire NESTOR, capt [illegible] partira sous peu de jours. Pour passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL. Le navire AMAZON, capitaine Bates, partira sous peu. Pour fret [illegible]
S & J P WHITNEY 73 Camp

POUR LIVERPOOL—Le beau navire JOHN DAVIDSON, capt. Davey, partira sous peu [illegible]
S & J P WHITNEY, 73 Camp

POUR LIVERPOOL. Le navire HERCULEAN, capt. Holmes, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à bord ou à T & S TOBY & BOGERT 70 Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire LYONS, capt Ryan, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à bord, ou à
S & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire SHARON, capt. Harrington, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à bord, ou à
S & J P WHITNEY, 73 Camp

POUR LIVERPOOL. Le navire ALEXANDRIA, capitaine [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
S & J P WHITNEY 73 Camp

POUR LIVERPOOL. La barque NEREID [illegible] Pour fret de 200 balles [illegible]
L. H GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL. Le navire NONANTUM [illegible] Pour fret de 300 [illegible] ou passage, s'adresser à bord ou à
S & J P WHITNEY & Co.

POUR LIVERPOOL—Le navire SOLDANA, capitaine Shaw partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à bord ou à
S & J P WHITNEY & Co

POUR LIVERPOOL—Le navire COLUMBIANA, capitaine Barker, partira sous peu. Pour fret de 200 balles pour compléter son chargement ou passage, s'adresser à LEVI H GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL. Le navire CREVACHER, capitaine Woodbury, partira sous peu. Pour fret de [illegible] balles coton ou passage, s'adresser à bord ou à LEVI H GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire ST LAWRENCE, [illegible] ayant presque tout son chargement engagé, prendra 200 balles de coton. S'adresser au capitaine à bord ou à
S & J P WHITNEY, 73 Camp

POUR COWES—Le brick ROYAL WILLIAM, capt Franc [illegible] partira immédiatement. Pour passage, s'adresser à bord ou à
S & J P WHITNEY & Co

A VENDRE pour cause de départ, un beau piano vertical tout neuf, de Joaquin.
S'adresser, rue Bourbon No. 290, entre Dumaine et St Philippe. 19 avril—3

POUR LE HAVRE—(Passage seulement)—Le navire fin voilier et de première classe CLIFTON, capt. Ingersoll, partira [illegible] Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L H GALE, 93, Commune

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier STATESMAN, capt. Gilchrist, ayant la plus grande partie de sa cargaison arrêtée, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR MARSEILLES—Le navire paquebot de première classe fin voilier, TIOGA, capitaine Ricker, partira immédiatement. Pour passage, ayant de beaux aménagements pour 10 passagers à la chambre, s'adresser à bord en face la rue Race, 2me municipalité ou à L H GALE, 93 Commune

POUR MARSEILLES. Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, GENL. BOLIVAR, capitaine Thomas, partira immédiatement. Pour passage, s'adresser à T & S TOBY & BOGERT, 70 Camp

POUR LE HAVRE. Le beau navire ARGO, capitaine C Anthony, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à L. LORUT, 91, Douane.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier et bien connu ST LEON, capt. L. J. Whiting, ayant presque toute sa cargaison arrivée, partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73. Camp

POUR MARSEILLE—Le brick fin voilier IM PORTER, capitaine Haywood, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY, 73 Camp

PASSAGE POUR LE HAVRE.
Le beau navire SABATTIS, capitaine Cox, a de beaux aménagements pour des passagers de chambre. S'adresser à bord ou à L. H GALE, 93, rue de la Commune

POUR COWES—La barque SAXONY, capitaine Seudder, partira immédiatement. Pour passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR GLASGOW—Le navire OCTORARA, capitaine Smith partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY, 73 Camp

POUR ANVERS—Le navire EMILY, capt J. R. Crane, peut prendre 60 ou 100 balles de coton et partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes ou à FOSDICK & BROTH, 66, Camp

POUR HAMBOURG—La barque GALILEO, capitaine Lombard, partira sous peu. Pour fret de 100 boucauts tabac, ou passage, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY & Co. 73, Camp

POUR HAMBOURG—La barque fine voilière NOBLE, capitaine Brown, partira immédiatement ou passage seulement, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune

ON DEMANDE une goëlette du port de 600 barils, pour aller dans un port de l'île de Cube. S'adresser à P. REYNAUD, 15 Bienville

On a besoin d'une goëlette de 80 à 90 tonneaux pour les Antilles.
T S TOBY & BOGERT, 70, Camp

BRICK A VENDRE—Un brick et tous ses agrès et apparaux, d'environ 175 tonneaux, ponté, doublé et chevillé en cuivre, construit depuis 5 ans seulement et en très bon ordre, s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY & Co.

CABOTAGE.

PAQUEBOTS REGULIERS ENTRE LA *NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.*
LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co.
Pour partir de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.

Navire	Capitaine
Navire Kentucky,	capitaine Rogers
Dera,	Freeman.
Tennessee,	Wise
Barque Loshaw,	Howes
Sultan,	Burwell.
Natchez,	Lindsay.
Southerner	Hawlett.

Tous les navires ci-dessus sont de première classe et doublés en cuivre, ils ont été construits pour le commerce; ils tirent peu d'eau et ont de beaux aménagements pour passagers, leurs provisions sont excellentes. Les capitaines sont des hommes d'expérience, et sont très attentionnés pour leurs passagers. Ces navires montent et descendent toujours le fleuve à la remorque.
Les soussignés sollicitent respectueusement le patronage public.
Pour fret ou passage s'adresser à HARROD & DARLING, rue de la Commune
17 nov

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NOUVELLE-ORLEANS.

Les chars partiront comme suit, jusqu'à nouvel avis, à dater de lundi 6 mars 1843:

De la Nlle Orléans.			De Carrollton.		
Char à cheval à 6,	8, A. M.		Char à cheval à 5 &	8 A. M.	
Locomotive,	9	"	Locomotive,	8	"
"	11	"	"	10	"
"	1	P. M.	"	12	"
"	3½	"	"	2	P. M.
"	5	"	"	4	"
"	7½	"	"	6½	"

Pendant le temps que les Théâtres seront ouverts, un char à cheval partira de Carrollton à 9 heures P. M. et de la Nouvelle-Orléans à 11 heures P. M. Quand les Théâtres ne seront plus ouverts, le char partira de la Nouvelle-Orléans à 10 heures P. M.

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

A chaque train, un char sera expressément réservé pour les Dames.

LES CHARS DE LAFAYETTE

commenceront à partir du haut de la rue Jackson: Dans l'été à 6 heures A. M. et dans l'hiver à 6 heures 1/2 A. M. et continueront jusqu'à [illegible] de la rue du Canal et Baronne: dans l'été à 6 h. 1/2 A. M. et dans l'hiver à 7 h. A. M. après quoi ils partiront toutes les demi-heures jusqu'à 8 heures 1/2 du soir de Lafayette; mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 9 heures 1/2 n'en partira qu'à 9.

Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars lorsqu'il s'y trouve des dames.

JOHN HAMPSON.
11 mars. Ing. comp. rail road N. O. et

MARCHANDISES SECHES
NORTH & BROTHERS,
No. 13, rue de Chartres, Nlle. Orléans.
(Successeurs de PEET & NORTH.)

AYANT dernièrement reçu des manufacturiers du Nord, un nouvel assortiment de marchandises, en outre de celles achetées du fonds de la maison ci-devant Peet et North, sont en ce moment à même d'offrir en vente aux prix les plus bas pour le comptant, un assortiment complet de MARCHANDISES SECHES, consistant en partie de:

Coton pour nègres, linsey épais pour nègres linsey uni pour demi-tiques; jeans du Kentucky; couvertes françaises, américaines et anglaises pour nègres; cotons croisés pour pantalons de nègres; coutil blanc et écru; coton blanc; toile à draps écrue; idem 12-4, blanche; coutil à matelas, satinet; gingham; velours coton, flanelle blanche, jaune, rouge et verte; toile d'Irlande; étoffe rayée pour chemises; ginga à tabliers; toile écrue; padding rouge; linon, flanelle de coton; diaprés de Russie; ginges à meubles; bonteint, toile à couvertures; mousseline jaconat; batiste unie; mousseline imprimée, étoffe à moustiquaires, brin écru; cotonnades; dimities; bombazet et bombazine; diaprés damasses; toile de Hollande écrue; piqués de Marseille; serviettes diaprés à œils de perdrix denims; batiste coton, mouchoirs de toutes descriptions; burlaps; oznaburgs; bretagne; drap; casimir; castonine; batiste en couleur; idem noire; toile à chemises diaprés Huckaback; mousseline suisse, linon Bish [illegible] mousseline mull, mouchoirs en batiste, idem de poche, en soie; coton à coudre, mouchoirs foulards en coton; cravates [illegible] en soie noire, mouchoirs madras pour la tête; bas coton noirs et blancs, fil à coudre patenté; sangles à matelas, boutons en os, idem en perle, idem en étain, en fil et pour nègres, gants en fil et coton, lacets en fil; bottes à la grecque, agrafes, aiguilles ordinaires, épingles à friser, etc., soie noire à coudre, cordonnets en soie et coton, brettes; soie noire et en couleur, serge noire; caleçons en coton et merinos, chemises idem, chemises de peau en coton; bretelles tricotées, chemises à cordonnets; bas en coton blanc et noir, demi bas en coton écru et blanc, idem en coton mélangé, idem en coton bleu; idem pour enfans; chapeaux de palmier; ficelle d'emballage; gants en soie pour hommes et femmes, noirs et blancs, &c. &c.

Les marchands et les habitans sont respectueusement invités à examiner notre stock avant de faire leurs achats.
B. N. H. NORTH, de la maison North & Brothers, est autorisé à régler les affaires de l'ancienne société PEET & NORTH. 26 an.

MARCHANDISES SECHES.
PEET & MORTON,
No. 17, rue de Chartres, Nouvelle Orléans,
(Anciennement PEET & NORTH.)

ONT en mains et continuent à recevoir par les paquebots réguliers de New-York, Philadelphie et Boston, et directement des manufactures un grand assortiment complet de

MARCHANDISES SECHES NOUVELLES,
Consistant en partie des articles suivans, savoir:
1000 paires couvertures pour nègres, pesant 6 livres 1/2
100 balles coton épais pour nègres, article supérieur,
150 caisses calicos assortis, nouveaux dessins,
50 caisses co on blanc assorti,
4 caisses jeans du Kentucky,
50 caisses et balles kersey épais, pour nègres, flanelles, cotonnades de Harrison, de imitation flanelle, gambroons, toile écrue coutil à matelas, croisé, uni et rayé, denims bleu, draps grande largeur, noir, bleu et vert, casimirs français et anglais à la mode, ouate rouge, Canevas pour tailleurs, serge noire de soie, toile à draps fil, toile d'Irlande, étoffes pour moustiquaires, mousseline unie et rayée, du [illegible] pour draperie, toile de Russie, 6/4 7/4 [illegible] linge de table damassé, ginghams uni de Kashon de blanc et noir, du rayé à la mode, batiste de couleur, étoffes à rideaux pour tablier, ginghams bon teint pour domestiques, draps croisé de Hollande, osnaburgs et burlaps, mouchoirs de madras, du de Verone, du uni bleu, foulards à la mode, velours soie et coton, bombasins et bombazinets, merinos français, morceaux de couleur, soie et satins noirs d'Italie, florence rose, bleu et vert, piqués de Marseilles, Nappes, châles et écharpes à la mode, coutil à matelas, bas de coton, bleus, noirs et blancs, de de soie blancs et noirs, chaussettes chinées blanc et gris, chaussettes écrues, de soie tricotées, de de merinos, du rouges tricotées pour enfans, bottes grecques, ruban de fil et coton, cordonnet de fil, corde et cordonnets de soie, jaconas blancs, mousseline suisse à dessins, de bobinet, dentelles fil et coton, coton en bobine de Taylor, Alexander Haworts et Persevant, de couleurs assorties, fil patenté de Marshall, excellente qualité, assorti, bleu, noir, blanc et gris, gants de soie, blancs, noirs et chinés, de rouge, bretelles gomme élastique, du coton, flanelle de Canton, blanche et écrue, basin pour meubles, calico rouge de Turquie, calicos pour meubles, linons, aiguilles, épingles, agrafes, [illegible] tapis de toile cirée, tapis de fil, parties, soie, lacings, boutons argent plaqué, soie à coudre, cordonnets noirs &c.

Les habitans, les marchands de la ville et de la campagne, et tous ceux qui desirent acheter à bon marché, et de bonnes marchandises, sont respectueusement invités à venir examiner notre stock de marchandises nouvelles avant de faire leurs acquisitions.
A vendre pour du COMPTANT.
PEET & MORTON, 17, rue de Chartres
1 mars

CHEAP CASH STORE.
HABILLEMENTS D'ETE FRANÇAIS, EN DEBALLAGE.
Qualités supérieures et étoffes fabriquées exprès pour la Nouvelle Orléans.
LOISON & SILVESTRE,
No. 36, rue de Chartres.

Le second magasin au-dessous de la rue de la Douane.
Les soussignés viennent de recevoir de Paris, un très grand assortiment de marchandises d'été. Ne vendant qu'au comptant, les prix sont extraordinairement bas; le plus grand soin a été apporté à la confection des habillements qui sont dans le dernier goût de Paris et permettent à la mode tout à fait nouvelles.

Au nombre des principaux articles pour hommes et pour enfants, ils offrent à vendre:

Redingotes mérinos du plus fin qui ait été fabriqué;		
Habits à la française merinos	do	do.
Paletots sacs	do	do.
Paletots de mode,	do	do.
Pantalons,	do	do.
Redingotes et Paletots coutil fil;		
Habits	do	do.
Redingotes et Paletots à carreaux bleu et blanc fil fin,		
Jardinières	do	do.
Pantalons coutil fil de qualité supérieure;		
Do. coutil couleurs claires pour printemps;		

Gilets de piqué blanc et chamois, de [illegible] et satin noir;
Habillements de divers genres pour enfants;
Blouses de toile et coutil fil fin;
Cravates jaconat et mousseline, do. soie d'Italie, gants de soie en gros et en détail, gants filoselle et fil d'Ecosse, chaussettes de coton et de soie, bretelles de soie, fil et fil d'Ecosse, bouts de bretelles, cols et devants de chemises, chemises de toile unies et à jabots, do de jaconat et de mousseline très fine, do de coton avec devants en toile, parapluies de soie légers, mouchoirs batiste blancs, foulards, chemises de peau en tricot de coton fines, cols de satin bas et légers pour l'été, chapeaux de feutre gris, larges bords, de de paille d'Italie, do de soie noirs, de de paille pour enfants fournis nouvelles

ARTICLES EN PIECES.
Coutils double largeur à 62 1/2 cents la yard, mérinos français double chaîne, casimirs noirs et de couleur, bon basins, coutil blanc à carreaux, serge soie pour doublures—gances, velours noir, drap de soie pour gilets.
Les articles ci-dessus ainsi que d'autres non détaillés sont à vendre en gros et en détail par
LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.

CAFE de la Havane, du vert, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune
AMANDES à coque douce, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune
EAU-DE-VIE de pêches, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune
CIGARES de la Havane—Regalias, Cabañas, &c., à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune
SUCRE blanc de la Havane—15 caisses à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune
GENIEVRE de Hollande, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune
BLANCS de baleine, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune
VIN d'Oporto, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune
ALE d'Albany, en barils, à vendre par J. W. STANTON & co. Encoignure Magasin et Lafayette
CHEMISES—6 caisses en toile rayée grande largeur, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins
BRODEQUINS—16 caisses pour hommes, en débarquement de la barque Chester, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins
HUILE de baleine—4 barriques épurée, d'hiver, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins
BOUCAUTS pour mélasse—117 nouveaux fabriqués au Connecticut et 44 vieux, en débarquement du navire Rienzi et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins
GIROFLES—11 barillets en débarquement du navire Rienzi et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins
DOUBLONS mexicains et colombiens, à vendre par J M LAPEYRE, 17, Conti
CAFE de la Havane, à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti
SUCRE blanc de la Havane, à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti
TABAC de Cube en feuilles, en magasin et à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti
VINS de Madère et de Porto, en magasin et à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti
GRAISSE pour oiseaux, à vendre par J M LAPEYRE, 17, Conti
CIGARETRES, à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti
DAMEJEANNES.—900 de 5 gallons à vendre par A. DURAND, 7 rue Conti.
CIGARES de la Havane.—100,000 de toutes descriptions à vendre par A. DURAND, 7 rue Conti.
VIN blanc.—Quelques barils à vendre par A. DURAND, 7 rue Conti
AMANDES.—20 sacs douces écossées, à vendre par A. DURAND, 7 rue Conti.
A LOUER—Un jeune mulâtre de 16 à 18 ans excellent domestique de maison. S'adresser à R. BRUGIER, 9, St Louis
FARINE—1,000 barils superfine en débarquement du Neptune, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras
CAFE—1,500 sacs Laguayra en débarquement de la barque Pons et 5,000 sacs Rio en magasin, à vendre par SCHMIDT & Co, 66 Bienville
TRAITES sur New York à 60 jours de vue, à vendre par FOSDICK & BROTH, 66 Camp
CHAPEAUX de Panama et casquettes de bambou de Chine, à vendre par J ALBERT, 22, rue St Louis
COUTILS français blancs et couleurs assorties, à vendre à bas prix pour clore une facture par J. ALBERT, 22, St. Louis
LINGE de table—Un joli assortiment de linge de table, à vendre à bas prix pour clore une facture par J ALBERT, 22, rue St Louis
TOILE à voile de Russie, d'Angleterre et de la manufacture de Paterson E. U. à vendre par J ALBERT, 22, St Louis
SAVON—500 caisses marque James Goulds, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 53, Magasins
MARCHANDISES sèches nouvelles—Un assortiment complet de marchandises sèches de printemps reçu par les derniers arrivages, à vendre à bon marché pour du comptant par PEET & MORTON, 17, Chartres
CAFE de Java—60 sacs en débarquement du nav. Walhalla, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90, Magasins
BŒUF séché—20 barils en magasin, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90, Magasins
BEURRE de Goshen—100 fréquins, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90, Magasins
MUSCADES—500 liv. à vendre par WOOD & SIMMONS, 90, Magasins
TOILE d'emballage de l'Inde, épaisse et large, à vendre par STETSON & AVERY.
COTONNADES à la mode, à vendre par STETSON & AVERY.
BEURRE de Goshen, à vendre par STETSON & AVERY.
BARILS pour mélasse—1000 de 80 à 140 gallons chaque, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins
HUILE de lin anglaise en barils, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins.
MACHINE à nettoyer le coton—une machine à 60 poignées, manufacture de Jaler, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée
A VENDRE en débarquement du brick Amerika, venant de Bordeaux,
20 barriques vin rouge. CHS. DUFOUR.
BOTTES, Souliers et Brodequins 219 caisses actuellement en débarquement du navire Emily Taylor, la barque New World et du brick Robert Wash, comprenant un assortiment général des marchandises ci-dessus, convenables pour la ville et la campagne, à vendre à bas prix pour du comptant, par A. F. DUNBAR & Co, 18, Douane
CHAPEAUX! Chapeaux! Chapeaux!—Un assortiment général de différentes descriptions, dernièrement reçus et à vendre par A. F. DUNBAR & Co, 19, Douane
1000 CUIRS lourds mexicains, en débarquement de la barque Watchman, à vendre par R. D. BLOSSMAN, 60, Bienville
POIVRE de Cayenne—20 caisses 6 douzaines, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp.
COUTELLERIE consistant en couteaux à manches d'ivoire, et autres, canifs et couteaux de poche, ciseaux etc. en magasin et à vendre par W. A. RYAN, 46, Chartres.
CHAINES, traits en fer pour charrettes et pièces de bois à vendre par W. A. RYAN, 49, Magasins
MOULINS à maïs, en acier—A vendre par W. PREHN, 19, Chartres
HOUES pour habitations et jardins, à vendre par W. A. RYAN, 46, Chartres
CHAUX de Thomaston—400 barils en débarquement, à vendre par GEORGE BEDFORD, 47, Commune
CIMENT hydraulique—100 barils en débarquement reçus à vendre par GEORGE BEDFORD, 47, Commune
PLATRE de Paris—50 barils en débarquement, à vendre en lots, au gré des acheteurs, par GEORGE BEDFORD, 47, Commune

PLANTES A BON MARCHE.
Le bail du jardin du soussigné, situé vis-à-vis l'Hôpital de Charité, étant expiré, il a, pour la convenance de ses habitués, transporté sa serre de graines et de plantes sur un lot situé rue de la Commune, vis-à-vis l'Hôtel St Charles où on trouvera des plantes à meilleur marché que dans les autres établissements de la ville.
Des catalogues imprimés sont prêts à être délivrés à sa serre de graines, vis-à-vis l'Hôtel St. Charles et à son magasin rue de la Commune No. 11.
WM DINN.

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et un ouvrage seul essayé, le Dr Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étendant que sur les six dents de devant de la mâchoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.
Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale No. 44, entre Bienville et Douane où il est visible tous les jours, consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche

PLATINA-CEMENT.
Mr. ACHILE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents douloureuses. Cette pâte, toute minérale, est incorruptible, elle s'emploie à froid, presque liquide et sans faire éprouver la moindre douleur, elle acquiert en fort peu de temps une solidité plus grande que celle de l'émail naturel des dents et conserve pendant plusieurs années, son pouvoir préservateur, de manière à rendre l'extraction inutile.
No. 44 rue Royale, entre Douane et Bienville.

VINS, EAU DE VIES ET LIQUEURS—Le soussigné offre à vendre un assortiment de vins, eau-de-vies et liqueurs du premier choix et qualités nouvellement importés, savoir:
BORDEAUX: 1000 caisses château Haut Brion, Lafitte, Gruau-Larose, St. Estèphe, Margaux, St. Julien.
SAUTERNE ET BARSAC—160 caisses Haut Sarsac et Chateau d'Yquem, par caisses de 12 et 24 1/2 bouteilles.
BOURGOGNE—Chambertin, Clos de Vougeot, marque de Lausseure.
VIN DU RHIN—Hocheimer, Ruderheimer, Johannisberger, Nierstiner, Braunenberger, Markbrunner.
CHAMPAGNE MOUSSEUX—150 paniers des meilleures marques de 12 et 24 1/2 bouteilles.
MADERE—De diverses qualités en caisses et en damejeannes.
SHERRY—Très vieux en caisses et en damejeannes.
PORTER—Marque de choix importé en 1829, en caisses et en damejeannes.
EAU-DE-VIE—Castilla junior, Dusraut, Otard, en 1/4, 1/8 de pipes et barils, fine champagne de 1825, en damejeannes
LIQUEURS—Assorties de Bordeaux et Paris, qualité supérieure. Guignolet d'Angers, Absinthe Suisse, Kirschwasser, Marasquin, Rosolio, Crème de Thé, Curaçao, Eau-de-vie de Dantzick, et un très bel assortiment de Genièvre de Hollande, vieux Rhum de la Jamaïque, Eau de vie de pêches, vieux Irish Whiskey, Monongahela Whiskey, en barils et en damejeannes. J. E. LOREILHE, encoignure Royale et Douane.
22 mars

HABILLEMENTS D'ETE.
BATAILLE & BIGEY,
86, rue de Chartres.
VIENNENT de recevoir par le navire Echo, leur assortiment d'habillements d'été, qu'ils offrent à vendre à des prix très réduits. Ces articles sont très bien conditionnés et ont les formes les plus à la mode en ce moment à Paris.
Redingotes mérinos, diverses qualités,
Paletots do. diverses formes et qualités,
Habits do. diverses qualités,
Redingotes, paletots, habits et pantalons en très beaux coutils fil, &c. &c.
Un assortiment de Chapeaux paille d'Italie, de tous numéros.
Chapeaux Français soie; do. do. feutre, à $3 50 et $4 chaque en détail.
Les marchandises leur restant en magasin de la saison d'hiver, seront vendues à très bas prix. 21 mars

VIN DE MADERE.
LE soussigné a reçu de Madère voie d'Angleterre, les vins ci-après, garantis purs et d'excellentes qualités.
3 1/2 pipe vieux vin sec,
[illegible] pipe do do do
[illegible] pipe vieux vin très sec,
1/4 do do do do
1/4 de très vieux vin sec,
3/4 de pipe do do do
1/4 de pipe vieux Boal très doux,
1/8 do do do do
8/4 de pipe vieux vin sec,
6 8/4 do do do do
7 quarts de pipes très vieux vin sec,
10 huitièmes do do do
3 huitièmes de très vieux Malvoisie.
A vendre par F. PERRET, 16, rue Toulouse.

VENTE A TRES BAS PRIX.
LORNE & FROSS, No. 21 et No. 4, rue de Chartres, informent les Dames, que pour cause de départ pour France, ils vendront en détail leur bel assortiment de marchandises françaises à des prix excessivement réduits:
Capotes d'été gros paille, à 10 escalins,
Jaconas français à 20 cents,
Balzorines à 25 cents,
Gants fil de 3 picaillons à 4 escalins,
Bas [illegible], de 10 à 20 cents,
Bas fins pour dames, à 1 1/2 cents,
Chaussettes écrues de 6 1/4 à 25 cents,
Camails en fil et en gaze façonnés, écharpes filet, garnies et unies, châles organdi brodés, châles filet, satin, foulards gros grains, unis et façonnés, bas de soie et de fil d'Ecosse, jarretières et parapluies, mouchoirs batiste ourlet, rivière et brodés, cravates pour hommes et pour dames, batiste blanche et mousseline Suisse unie, dite brodée et façonnée, batiste à carreaux pour habits d'hommes, coutils blancs et fantaisie, corsets coutil imprimés genres, cols et pèlerines brodés et unis, dentelles blanches et noires, barège vert et noir, gaze pour voiles [illegible] cols, pour habits, bretelles, tours de tête, fleurs artificielles, filet noir, uni et façonné, soieries noires et en couleurs, et beaucoup d'autres articles; le tout bien au-dessous du cours.
LORNE & FROSS, No. 21 et No 4, rue de Chartres.
14 avril

MELASSE—100 barils en bon ordre, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras.

AVIS LEGAUX

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux qui ces présentes concernent, salut:
Attendu que James Donaldson ayant acheté à une vente faite par le shérif de la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette Cour où la dite vente fut enregistrée le 9ème jour de février de l'année 1843, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834.
Qu'il soit connu, et tout à personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la dite vente faite ne serait pas confirmée et homologuée.
La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 27me jour de janvier de l'année 1843, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 20 de janvier de l'année 1843, dans l'affaire de James Donaldson vs W. M. Lamb [illegible] No. 3,746 du docket de cette Cour, à laquelle vente James Donaldson s'est rendu acquéreur pour le prix de ($2,000) deux mille piastres comptant.
Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir:
La moitié indivise de 48 lots de terre situés dans le faubourg Ste. Marie, vingt-quatre desquels lots forment une partie de l'îlet borné par les rues Perdido, Freret, Gravier et Girod, et sont numérotés de 1 à 24 inclusivement: Les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 sont contigus et mesurent chaque 24 pieds 5 pouces et 3 lign. de face à la rue Perdido, sur cent pieds de profondeur. Les lots Nos 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 sont contigus et mesurent chaque 24 pieds 5 pouces et 2 lignes face à la rue Freret sur 95 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur; et les lots Nos 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 sont contigus et mesurent chaque 24 pieds 5 pouces et 2 lignes face à la rue Girod sur 95 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur; et les autres vingt-quatre lots forment une partie de l'îlet borné par les rues Freret, Perdido, Gravier et Ste. Marie et sont numérotés de 1 à 24 inclusivement; les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, mesurent chaque 24 pieds 5 pouces et une ligne face à la rue Perdido sur cent pieds de profondeur. Les lots Nos 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 mesurent chaque 26 pieds 5 pouces et deux lignes face à la rue Ste. Marie sur 97 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur et les lots Nos 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 mesurent chaque 26 pieds 5 pouces et 2 lignes face à la rue Freret sur 97 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent ainsi que le tout appert plus amplement du plan figuratif desdits terrains, dressé le 27 mars 1832 et déposé en l'étude d'Adolphe Mazureau, notaire.
En foi de quoi j'ai signé les présentes et apposé le sceau de ladite Cour à la Nouvelle Orléans, le 12 mars 1843.
[L. S.] Témoin l'honorable C. WATTS, juge.
6 avril—1 en 30j VO. GARDERE, Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut.
Attendu que William Florance ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffe de cette Cour où ladite vente fut enregistrée le 2ème jour de mars de l'année 1843, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires"; approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours, à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 18me jour de mars de l'année 1843, en vertu d'un writ de saisie et vente lancé par cette Cour et daté le 2 de février de l'année 1843, dans l'affaire de William Florance vs Edward Evans Parker, No. 19,535 du docket de cette Cour, à laquelle vente le dit William Florance s'en est rendu acquéreur pour le prix de ($1,500) trois mille cinq cents piastres, payables comptant.
Description de la propriété d'après le transfer judiciaire: Un lot de terre situé dans le faubourg Ste. Marie, de cette paroisse, dans l'îlet compris entre les rues St. Joseph, Julia, Poucher et Tchoupitoulas, le dit lot désigné par le No. cinq, sur un plan déposé au greffe de G. R. Stringer, ci-devant notaire public en cette ville, mesurant trente-trois pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de quatre-vingt dix pieds, mesure américaine. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques à trois étages.
Donné sous ma main et le sceau de cette Cour
[L. S.] Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, le 3 avril 1843.
LOUIS B. COURTIN, Député Greffier.
6 avril—3

No. 11,108—George Green vs. ses créanciers et les créanciers de Lincoln & Green.
ETAT DE LA LOUISIANE. Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans. Présent l'honorable Charles Maurian juge—Il est ordonné par la Cour que les créanciers de l'insolvable dans cette affaire, aient à s'assembler en l'étude de Felix Grima, notaire public le 11 mai prochain, afin de nommer un nouveau syndic, en remplacement de George Green, décédé.
Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier,
Nouvelle-Orléans, le 7 avril 1843. C. WEYSHAM, Député Greffier.
10 avril—1 en 30j

DEPARTEMENT EXECUTIF
22 Mars 1843
NOTICE est ici donnée que Thomas D. Magoffin s'est adressé à moi pour annuler le Bond qui suit, savoir: Un Bond de cinq mille piastres souscrit par lui, le 11 de juin 1841, comme membre du bureau de contrôle, ayant W. W. Montgomery comme sécurité.
Avis est ici donné aux personnes qui y sont intéressées à déposer par écrit à l'office du Secrétaire d'état, à la Nlle Orléans, dans l'espace de quatre-vingt dix jours après la dernière publication de ceci, les raisons pourquoi le dit Bond ne devrait pas être annulé et annulé.
Donné sous ma main, et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, le vingt-deux Mars de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quarante trois, et de l'Indépendance des Etats Unis de l'Amérique, la soixante-septième.
[L. S.] Signé A. MOUTON.
Par le Gouverneur,
Signé ISAAC JOHNSON.
25 mars—30

DEPARTEMENT EXECUTIF.
4 Avril 1843.
NOTICE est ici donnée que MM. Germain Musson, R. D. Shepherd et Mathew Morgan se sont adressés à moi pour annuler les bonds suivans, savoir:
Un bond de cinq mille piastres souscrit par Mr G. Musson, le dixième jour de février 1842, comme membre du bureau de contrôle, conjointement avec R. D. Shepherd et Mathew Morgan comme sécurités.
Un bond de cinq mille piastres, souscrit par R. D. Shepherd, le dixième jour de février 1842 comme membre du bureau de contrôle, conjointement avec Germain Musson et Mathew Morgan comme sécurité.
Un bond de cinq mille piastres souscrit par Mathew Morgan, le dixième jour de février 1842, comme membre du bureau de contrôle, conjointement avec R D Shepherd et Germain Musson comme sécurités.
Avis est ici donné aux personnes qui y sont intéressées à déposer par écrit à l'office du secrétaire d'état, à la Nlle Orléans, dans l'espace de quatre-vingt dix jours après la dernière publication de ceci, les raisons pourquoi lesdits bonds ne devraient pas être annulés.
Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, le cinquième jour d'avril de l'année de Notre-Seigneur mil-huit cent quarante-trois, et de l'Indépendance des Etats Unis la soixante-septième.
[L. S.] A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane
[Signé] Par le Gouverneur,
[Signé] ROBERT CARTER NICHOLAS, Secrétaire d'Etat.
6 avril—30

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District de Lafourche-Intérieure.—Action en nom. Ordre de saisie. Joseph Barrios fils vs. la terre de madame E. Livingston
A madame E Livingston et à tous ceux que cela peut concerner sachez:
Qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du deuxième district judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche-Intérieure, dans la cause ci-dessus intitulée, j'ai saisi le 28 le courant de mars 1843, un certain morceau de terre situé dans cette paroisse, borné en haut par la terre de Rosémond Carpentier en haut, et en bas par des terres publiques ayant un arpent de face, plus ou moins, par un peu près quarante de profondeur.
Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées, à ladite Cour, dans les trente jours à partir du 26 mars 1843, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire, pour satisfaire à la somme de quatre cents piastres, étant le montant pour lequel la façon du chemin au front de ladite terre a été adjugée à une vente faite au rabais par l'inspecteur général des levées et chemins de cette paroisse, audit Joseph Barrios fils, et les frais de ce procès, conformément à la section 20 d'un acte de la Législature de cet Etat, intitulé: Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1830.
Thibodaux, le 6 avril 1843.
14 avril—30 M. BOURG, Shérif

CHAPEAUX de feutre—26 caisses blancs et gris, à vendre par FROST & Co, 10, Magasins
CAFE—24 sacs de la Havane, reçus par le brick Lucas à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras.
BARILS à Mélasse—150 barils vides, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras
GRAISSE en barillets en magasin, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras.
TABAC—15 barillets, small twist, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras
CREAM ale—40 barils supérieur, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras
BATEAUX à quille à vendre—Le bateau à quille, HARRISON & TYLER, à vendre, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Julia ou à HULLIN & WOODRUFF, 60, rue du Camp
TRAITES sur Boston, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune
MARCHANDISES pour le marché mexicain—Toile à drap, 7/8 et 4/4 [illegible] à vendre par HARROD, DARLING & Co 49, Commune
CERISES à l'eau de vie—40 caisses à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis.
BOUCHONS—4 balles bouchons fins et surfins assortis, en sacs de 5,0 et de 100, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis.
HUILE d'olive en paniers et caisses, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis
BACON—17 barils, article très supérieur, dernièrement reçu et à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 53, Magasins
BOTTES, souliers et brodequins en débarquement de la barque Ten Brothers, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins
ON demande deux moulins à sucre, perpendiculaires, de fabrique de Liverpool, de 20 à 24 pouces de diamètre. S'adresser à FOLLAIN & BELLOCQ, No. 25, rue St. Louis.
CAFE de la Havane—10 sacs prime vert en débarquement du steamship Alabama, à vendre par A DURAND, Conti, No. 7
800 Damejeannes allemandes, à vendre par A DURAND, Conti, No. 7
CIGARES de la Havane—60,000 Cigares de différentes descriptions, à vendre par A DURAND, Conti, No. 7
VIN rouge—200 caisses, à vendre par A DURAND, Conti, No. 7
QUELQUES barils vin blanc, à vendre par A DURAND, Conti No. 7
DOUBLONS Espagnols et Patriotes, à vendre par MERLE, BEYLLE & co, 45 Vieille Levée
RIZ—200 barriques riz frais, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.
ARROW ROOT—6 tierçons à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier
SACS DE PITRE—40,000 à vendre par balles par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier
CLOUS—1000 barriques à vendre par NORCROSS & FOSDICK 40, Gravier
MAQUEREAUX—100 barils Nos 1 et 2, et 400 1/2, 1/4 et 1/8 barils No 1, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier
THE—[illegible] caisses différentes espèces, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier
CHANGE sur New York, à vendre par FOSDICK & BROT, 66, Camp,
GLACE—Le cargaison du brick [illegible] se composant d'environ 275 tonneaux actuellement sur la levée, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90 Magasins
MARCHANDISES du pays—En magasin, à vendre par TUFTS & HOBARD, 20 Douane
TOILE de Russie—6 balles, à vendre par TUFTS & HOBARD, 20 Douane
CLOUS 500 barillets fer de Suède, dimensions assorties, à vendre par TUFTS & HOBARD, 20 Douane
WHISKEY—100 barils rectifié, dernièrement reçus, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36, Poydras
BOUCAUTS—150 vides pour mélasse, de grande grosseur, en débarquement du navire St. Mary et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins

---

DR. BLANCHARD,
Ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris, et de celle de la Nouvelle-Orléans.

POSE les dents artificielles, sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.
Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation de leurs dents.
Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.
Au moyen de Cement Plombeur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée, et est d'un plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelques instans, plomber hermétiquement quelque dent que ce soit.
L'opération se fait sans causer aucune peine, et s'achève en quelques minutes.
Il comment inventé pour orifier les Dents.
Or gaufré sans aucun alliage, plus malléable et plus pur fait que celui qui l'on emploie ordinairement.
Nouveau métal fusible (dit Platina) pour plomber les dents.
Litho-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.
Elixir pour raffermir les gencives et consolider les dents vacillantes.
Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.
Eau-de-vie de gayac rectifiée, pour donner du ton aux gencives fongueuses.
Opiat au quinine, pour nettoyer et fortifier les dents.
Brosses à dents, formes variées, pour enlever dans tous les sens le tartre des dents.
A son Cabinet, encoignure des rues St. Louis et Bourbon; tous les jours de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, les dimanches exceptés. Prix modérés.
Aussi—Au magasin rue de Chartres, No. 47. 7 mars

CHAMPAGNE—Première qualité, (marque de la clef et de la couronne) garanti en parfait ordre, à vendre par VALETON FRERES, No. 21, St Charles sous le Verandah
13 av

SIROPS assortis, fort [illegible] pour apporter les chaleurs de l'été:
Jus de groseilles framboises,
Eau de fleurs d'oranger,
Pommes sèches en jarres et figues de Smyrne en tamboure,
A vendre à la convenance des acheteurs par caisse ou en détail, chez VALETON FRERES, No 21, St. Charles sous le Verandah.
13 av

LANGUES de Buffalo et de bœufs, salaisons françaises et américaines, Capres (en caisses et en carafes), à vendre par VALETON FRERES, No. 21, St Charles, sous le Verandah
16 av

BALANCES patentées—Le soussigné a constamment en mains un assortiment complet de balances patentées de Stevens, pouvant peser de 600 à 3000 livres, avec Benne, portable. ISAAC BRIDGE, 76, Magasins
13 avril

LES personnes faisant leurs provisions de départ, trouveront chez les soussignés tous les articles qui leur seront nécessaires, tels que: [illegible] liqueurs et autres qualités vins de toutes marques, conserves alimentaires, sardines à l'huile, petits pois, saumon anglais, figues de Smyrne, etc etc.
Le tout à des prix les plus réduits!
VALETON, Frères,
4 avril 21 sous le Verandah Hotel

CHAMPAGNE—Au grand mousseux, en bouteilles et demi-bouteilles à vendre par JORDY & BRASIER, 69, Royale
10 ms

SAUCISSONS—excellente qualité et très frais, à vendre par JORDY & BRASIER, 69, Royale
10 ms

VIN de Xerès—Quelques douzaines de qualité supérieure à vendre par JORDY & BRASIER, 69, Royale
10 ms

VIN en caisses, de St. Estèphe, St Julien, Château Margaux, Château Lafitte, Cote Labory, à vendre par JORDY & BRASIER, 69 Royale
10 ms

VIN rouge en barriques, de Montferrand, Medoc, St Emilion, Pauillac, St Julien, Haut-Brion, à vendre par JORDY & BRASIER, 69, Royale
10 ms

VIN blanc en tierçons, Haut-Sauterne et [illegible] à vendre par JORDY & BRASIER, 69 Royale
10 ms

VIN rouge en barriques, en débarquement du navire America, venant de Bordeaux, à vendre par J. E. LOREILHE, Encoig. Royale et Douane.
4 a

CUIRS—1,500 salés mexicains et 3000 secs en magasin, à vendre par R D BLOSSMAN, 60 Bienville

VINS & LIQUEURS: 40 douzaines vieux Vin de Madère supérieur, en bouteilles, de J Oliveira.
3 demi-pipes, 8 quarts et 2 barils Madère do.
150 demi-bouteilles Vin de Constance,
80 caisses Vin de Bourgogne, Clos-Vougeot, Volney et Chambertin,
900 paniers et caisses vin de Champagne Lanoiture, en bouteilles et demi-bouteilles,
175 caisses Vin de Bordeaux, Leoville, St Julien et Margaux,
30 caisses Vin blanc Haut Barsac,
40 caisses et 20 barils Vin Muscat de Frontignan,
100 caisses Absynthe Suisse,
20 caisses Kirsch, à vendre par J. ALBERT, 22, St Louis
17 av

CABINET DU DOCTEUR WATSON.
DE toutes les maladies auxquelles nous sommes sujets, il en est une d'un certain genre que l'on désire cacher autant que possible. Cet avis a conséquemment pour but d'informer les personnes qui peuvent être affligées de ce mal, qu'il y a au No. 112, rue de la Douane, un cabinet où se trouve un médecin toujours prêt à les recevoir. Le docteur Watson offre ses services, attendu qu'il y a beaucoup de personnes qui souffrent [illegible] sont malades [illegible] La satisfaction [illegible]
Le docteur Watson a eu, depuis huit ou neuf ans à traiter ses soins à beaucoup de personnes dont la débilité [illegible] un manque de vigueur, de grandes irritations d'excès et autres conditions du corps. Mais quoique soit la position du malade, le Dr Watson, par sa grande expérience, leur se flatter d'obtenir la confiance de ceux qui s'adresseront lui.
Le cabinet est très convenablement situé, ayant des entrées séparées, de manière à ce qu'aucune personne ne puisse se rencontrer une autre. Enfin, on peut être assuré que le plus grand secret sera observé.
DOCTEUR WATSON,
No. 112, rue la Douane.
Le cabinet est ouvert [illegible] heures du matin à 9 heures du soir. 14 dec—1 an.

A VENDRE par le soussigné, pour clore diverses factures, et à des prix réduits,
20 demi-pipes eau de vie, de Treuvre,
6 tierçons eau de vie de Champagne,
50 caisses absynthe,
60 do kirsch,
350 paniers anisette,
20 caisses liqueurs,
44 de muscat de Frontignan,
400 boites sardines à l'huile,
54 caisses vin Lafitte, Gruau Larose, St Julien, bouchées en verre,
60 do vin de Barsac,
10 do de Marasquino,
10 do eau de vie Dantzick,
240 douzaines chemises Rouen et Mulhouse,
20 barils pois cassés, lentilles, &c
6 barriques vin de Lafitte,
14 de vin rouge ordinaire,
2 pipes Madère,
20 barils vin blanc Graves,
30 paniers Champagne 1ère. qualité,
[illegible] Chambertin. C. DUFOUR, 11 rue Conti

L. DUPERRON,
&
E. DELCAMBRE,
Drs DENTISTES.

290, RUE BOURBON,
Entre St Philippe et Dumaine.

A LOUER—Une maison haute en briques, située rue Bourgogne, entre les rues Douane et Bienville. S'adresser à R. BRUGIER, 9 rue St Louis.
17 mars

A LOUER—Une maison haute en briques, située rue de l'Esplanade, près de l'encoignure de la rue des Grands Hommes.
Deux maisons basses, situées rue des Grands Hommes, près de l'Esplanade. S'adresser à R. BRUGIER, 9 rue St Louis.
27 mars

A LOUER en passant un bail pour trois ans, une jolie résidence de campagne située sur le chemin du Bayou St Jean, à un petit mille du centre de la ville; un lot de terre de 135 pieds face à la rue du Bayou St. Jean, sur trois arpens de profondeur, sur lequel il y a une belle maison, cuisine, chambres à domestiques, écuries, poulaillers, &c. S'adresser à
L. GARNIER, rue Royale, No. 192.
23 fév

A LOUER—Un grand magasin à trois étages, No. 13, rue de Chartres, entre celles de Canal et de la Douane, actuellement occupé par MM. Hyde & Brothers, comme magasin de marchandises sèches. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser sur les lieux, ou à F. DE LIZARDI & Co, 52, Bienville
13 janv

A LOUER présentement à des prix modérés, un vaste Magasin qui pourra être divisé, situé rue de Chartres, No. 47, entre les rues Douane et Bienville, et dernièrement occupé par MM. de Tiger et Riffard, avec un grand Magasin à trois étages dans le fond et une arrière cour dans laquelle il y a un hangar. On louera en totalité ou par parties. S'adresser au Dr. Blanchard, encoignure des rues St. Louis et Bourbon. 10 mars

A LOUER.
La splendide HOTEL construit par le soussigné dans la ville de Vicksburg, Mississipi, est actuellement offert à bail. Il sera loué non garni, le bail commencera à courir du premier septembre prochain.
Des propositions seront reçues jusqu'au 1er. de juin, par le soussigné ou pour lui par Wm. M. Pinckard.
17 mars—6,1po S. S. PRENTISS.

A LOUER—Une Maison rue du Camp, entre Julie et Girod, attenant la résidence de M. H. Mc Call, ayant 3 étages et rez de chaussée, jardin devant, water works, &c, très confortable pour une petite famille.
Une autre Maison même distribution, immédiatement derrière celle ci dessus décrite, faisant face à la rue Ste. Marie.
Une Maison neuve en briques à 2 étages et magasin au rez de chaussée, cuisine haute, cour briquetée, water works, &c, face au marché Poydras, côté sud ouest.
Cette belle propriété encoignure Canal et Baronne, occupée comme pension par Madame Bernaud.
On donnera possession immédiatement. S'adresser à
7 dec J. U. LAVILLEBEUVRE, 149, Commune.

A LOUER Présentement—Le haut des bâtisses appelées communément "Magasins Bleus," face aux rues Vieille Levée et Bienville, dernièrement occupé par l'hôtel de Mme. Morris. Toutes les conditions qui seront libérales, s'adresser à
6 déc BOUTIN, GALLY & Co. 79, rue Toulouse.

A LOUER présentement, plusieurs maisons situées dans la 1ère et la 3ème Municipalité.
1o Une maison à étage, rue de la Vieille Levée, entre les rues Hôpital et Quartier
2o Une maison à étage, rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon, en face de la Salle de bal Washington.
3o. Une maison rue des Ursulines, entre Rempart et St. Claude
4o. Une do. rue St. Louis, près Claiborne.
5o. Une do. encoignure St. Louis et Claiborne.
6o. Deux do. rue Claiborne, entre St Louis et Toulouse.
7o. Plusieurs jolis logements rue Claiborne, entre Ste Anne et Dumaine.
8o Une maison à étage, rue Moreau, entre Port et St. Ferdinand. Bloc des architectes.
9o. Une maison rue des Français.
10. Deux do. rue des Grands-Hommes.
Toutes ces propriétés seront louées à bas prix à des locataires. S'adresser pour les conditions, encoignure Chartres et Bienville, No. 60. 30 jan

---

BOUCAUTS pour mélasse—[illegible] neufs nouveaux, trois en quarts fabriqués au Connecticut, [illegible] en débarquement du navire Orleans et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins
CAFE de la Havane—36 sacs prime vert, à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée
CIGARES de la Havane—25,000 à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée
INDIGO de Caracas à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée
CIGARES de la Havane Principe, à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée
BŒUF SALE—100,000 livres jambons, plats côtes et épaules, actuellement en débarquement et à vendre par CH. DOANE & co. 60 Poydras
GRAISSE—100 barils en débarquement, à vendre par CH. DOANE & co, 60 Poydras
SAINDOUX—20 barils en débarquement, à vendre par CH. DOANE & co, 60 Poydras
EAU de vie, Genièvre et Rhum, dernièrement reçus et à vendre par MERLE, BEYLLE & co, 45 Vieille Levée
COFFRES FORTS en fer de Wilder, dimensions assorties, à vendre aux prix de manufacture, par J. W. STANTON & co, Encoignure Magasins et Lafayette
BILLETS du Trésor, à vendre par MERLE, BEYLLE & co. 45 Vieille Levée
PELLES—5 douzaines, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune
TRAITES sur Paris et Bordeaux, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co. 79 rue Toulouse
MILLET—16 barils, en magasin et à vendre par J. M. LAPEYRE
EAU DE VIE de Champagne, de Cognac, en demi et quarts de pipes et tierçons, à vendre par JORDY & BRASIER, 69, Royale
COUVERTURES de laine, couvertures de laine [illegible] grises, françaises, à vendre par JORDY & BRASIER, 69, Royale
10 mars
60 CHAPEAUX DE PAILLE—60
REÇU par le soussigné, une caisse chapeaux de paille confectionnés à Paris, dernière mode et à vendre au comptant. F. PERRET, 16, rue Toulouse
PARFUMERIE—Une caisse parfumerie assortie reçue et à vendre par F. PERRET, 16 Toulouse
TABAC à chiquer—100 caisses tabac Honey Dew, de Laughorn & Amstead, de James River; 160 caisses tabac manufacturé du Missouri et du Kentucky, à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 34, Poydras
PORC et Bœuf mess et prime, à vendre par HEWITT, HENAN & Co. 36 Com
PRUNES de premier choix, à vendre par JORDY & BRASIER, 69, Royale
MARCHANDISES du Pays—100 balles toile écrue, Lawrence, 37 pouces, à vendre par TUFTS & HOBARD, 20 Douane
MUSCADE. Prime Gouvernement, à vendre par HUGO C. OILDEMEESTER & Co, 47, Bienville
CUIVRE en feuilles pour chaudronniers, et ferblanc, à vendre par HUGO C. OILDEMEESTER & co, 47, Bienville.
PISTOLETS de Cavalerie—Un assortiment complet, à vendre par HUGO C. OILDEMEESTER & Co, 47, Bienville.
VIN de Fattemolle, marque de choix, à vendre par HUGO C. OILDEMEESTER & Co, 47, Bienville.
VIN de Sherry—Article de choix, à vendre par HUGO C. OILDEMEESTER & Co, 47, Bienville.
GRAISSE et Beurre—30 barillets, à vendre par CH. DOANE & Co 60 Poydras
TABAC—400 caisses de la Virginie, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90 Magasins
SUCRE—100 barils excellent sucre en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 34 Poydras
TABAC en feuilles—10 boucauts excellent tabac en feuilles, du Missouri, très léger en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 34, Poydras
SAUTERNE—30 barils vin blanc de Sauterne à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée
CHAUDIERES à sucre en fonte—1½ Angleterre de 60 à 76 pouces de diamètre, à vendre par A GORDON, WYLIE & Co, 52, rue Bienville
MACHINE à vapeur—Une machine neuve de la force d'environ 14 chevaux, à vendre par A GORDON, WYLIE & Co 52 rue Bienville
TOILE d'Irlande en pièces et 1/2 pièces, platilles d'Irlande et de Hollande, Bretagnes et créas de Hollande, à vendre par A GORDON, WYLIE & Co, 52, rue Bienville
DENTELLES—Une facture de dentelles françaises, à vendre par A GORDON, WYLIE & Co, 52, rue Bienville
CLOUS—643 fer de Suède, dimensions assorties, 4 à 60 L. à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée
VIN rouge en barriques et en caisses, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée
ETOUPE—360 balles de Russie, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée
4000 GRAINES POUR LES SERINS. Livres à vendre à des prix modérés, en lots au gré des acheteurs. WM. DINN, 11 Commune
SALAISONS américaines et françaises, à vendre par VALETON Frères, 21 sous le Verandah Hotel
CHAPEAUX de feuilles de palmier—2000 douzaines, à vendre par R. G. HOBBS, 12 Douane.
BOTTES souliers et brodequins—166 caisses en débarquement du navire Avola, à vendre par R. G. HOBBS, 12 Douane.
BLANC de Baleine—50 caisses en débarquement de la barque Hope Howes, à vendre par TUFTS & HOBART, 20 Douane
BRIQUES du Anglaises et de Baltimore, constamment en mains, à vendre en lots au gré des acheteurs, par GEORGE BEDFORD, 47 Commune
BOUILLOIRES en cuivre et fonte à vendre par W. A. RYAN, 46, Chartres
CIGARES de la Havane—50,000 de différente qualités à vendre par PRATZ & HERNANDEZ, 27, Toulouse
CAFE de la Havane, en magasin, à vendre par PRATZ & HERNANDEZ, 27, Toulouse
COTONNADE anglaise—300 pièces venant d'arriver; et à vendre à bas prix, par NORTH & BRO, 13 Chartres
BISCUITS de mer—30 caisses assorties, à vendre par J. W. STANTON & Co. Encoignure Magasins et Lafayette
BRIQUES et tuiles à feu—200 milliers excellentes briques anglaises, 2,000 tuiles anglaises, 10,000 tuiles anglaises à fourneaux de four, à vendre à bas prix pour du comptant par LYALL & DAVIDSON, 164 Camp.
ARDOISES de Bangor—4000 Ardoises 24 sur 12; 4000 dito 22 sur 12; 3000 dito 20 sur 10; 10000 dito 18 sur 10; 10000 do 16 sur 10; et 10000 16 sur 8, en débarquement du navire Swanton, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164 Camp.
TOILE allemande pour emballer le coton, à vendre par HUGO C. OILDEMEESTER & Co. 47, Bienville.
ETOFFES pour moustiquaire—Un assortiment blanches dernièrement reçues et en magasin, à vendre par Wm. PREHN, 36 Douane
COTONNADE dernièrement reçue, à vendre en magasin, par Wm. PREHN, 36 Douane
CHANDELLES de suif, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune
SUCRE raffiné de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier
A LOUER—Une excellente domestique de maison. S'adresser au No. 79, rue du Camp.
CUIRS Metalliques, de Chapelon, à vendre par W A RYAN, 46 Chartres
TABAC manufacturé—20 caisses à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins
CORDE—50 rouleaux du Kentucky à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins
FARINE—120 barils, en débarquement du steamer Congress, à vendre par HARTWELL & KIDDER
GENIEVRE de Hollande—Marque steamboat, importation directe, à vendre par HUGO C. OILDEMEESTER & Co, 47, Bienville
CERCLES EN FER anglais de 1 à 4 pouces, à vendre par HUGO C. OILDEMEESTER & Co, 47, Bienville
TABAC—30 caisses à vendre par CH. DOANE & Co 60 Poydras
CORDE d'emballage—50 rouleaux du Missouri, à vendre par CH. DOANE & Co. 60 Poydras
BOUCHONS—3 balles fins, à vendre par CH DOANE & co. 60 Poydras
BLANC de Baleine—100 caisses à vendre par CH. DOANE & Co. 60 Poydras
WHISKEY—75 barils de Cincinnati, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras
JAMBONS—15 barils de Cincinnati, pour famille, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras
THE vert et noir de toutes qualités et en caisses de différentes capacités, à vendre à bon marché par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.
MAQUEREAUX—Nos. 1 et 2, en barils et demi barils, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins
CAFE moulu—50 boîtes en magasin et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.
DAMEJEANNES d'un gallon et demi gallon, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins
HUILE de tanneurs—50 barils en bon état, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.
MERINOS—18 pièces merinos extra fin de la fabrique du Baron de Fourment, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.
TAFFETAS gommé—43 pièces taffetas gommé, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.
SERGE, soie noire—8 pièces de serge, soie noire forte, 1 pièce drap de soie, 1 pièce velours noir, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.
CHAPEAUX gris—40 chapeaux larges bords, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.
DES avances comptant seront faites sur des consignations de coton, sucre, tabac et autres produits à nos amis à Philadelphie. T & S TOBY & BOGERT, 70 Camp
SEL—1100 sacs gros et fin de Liverpool, en débarquement et à vendre par GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas
BEURRE—100 barils prime de New York, à vendre par GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas
ROUES pour Diables—2 paires grandes dimension, avec essieux, vis, écrou &c. à vendre par J. D DENEGRE, 18 Douane
CHAUX de Thomaston, Ciment hydraulique, Plâtre de Paris, Briques à feu, anglaises, Baltimore et Pensacole, Constamment en mains, à vendre par GEORGE BEDFORD, 47, Commune
LES soussignés continueront à vendre en détail, jusqu'à nouvel ordre, toutes sortes de comestibles, vins, liqueurs &c. à des prix très réduits pour cause de liquidation.
Ils invitent, en même temps, les personnes qui doivent à la maison, à venir régler dans le plus bref délai, et celles auxquelles il est dû à présenter leurs comptes.
V L GIRARD & Co, Encoignure Chartres et St Pierre
8 av—10

COFFRES FORTS EN FER.
LE soussigné est prêt à exécuter les ordres pour les coffres-forts en fer, incombustibles, perfectionnés de Robertson et Rich, quelque soient les dimensions et les modèles, dans le plus bref délai et à des prix raisonnables.
Il a actuellement en mains un assortiment de ces coffres forts qu'il invite respectueusement le public à venir examiner, et de New-York qui sont prêts à prouver, par des épreuves de cette ville et de New-York qu'il s'est pu essayer à ces expériences, en sont être employés [illegible] qu'ils ont été en usage, les coffres-forts de Robertson & Rich possèdent toutes les qualités désirables à ces articles, qu'ils sont préférables à tous ceux des autres manufactures, qu'ils sont réellement à l'épreuve du feu. ISAAC BRIDGE, 76, Magasins
12 avril

MARCHANDISES du pays—Toile à draps écrue, 4/4 et 6/4 de 4/4, drilled, 3/4, toile blanchie, 7/8, toile rayée de Hamilton, osnaburgs de Lowell 7/8, do blanche, do de couleur, do jaune à la mode, en magasin et à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune.

PAR LE REGISTER.

Succession de Charles McMillen.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
LUNDI premier mai 1843, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 30 mars 1843, il sera vendu, pour le compte de la succession de Charles McMillen, les lots de terre ci-après décrits, savoir:
Un lot de terre, ensemble avec les améliorations qui sont dessus, situé au faubourg Lacourse, au-dessus de cette ville, dans l'îlet numéro quarante et un, borné par les rues Robin, Constance, Lacourse et Annunciation, et désigné par le numéro deux sur un plan dressé par Messieurs de terre, fait par Mondelli et Reynolds, architectes, en date du 17 janvier 1837 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire, ledit lot mesure soixante pieds de face à ladite rue Robin, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, mesure française.
Un autre lot de terre, situé au faubourg Ste Marie, dans cette paroisse, à la partie Sud-Ouest de la rue Poydras, entre les rues St Charles et du Camp, mesurant vingt-sept pieds, onze pouces et cinq lignes de face à ladite rue Poydras, sur une profondeur de soixante quatorze pieds sept pouces et six lignes, entre lignes parallèles, mesure américaine; ledit lot est désigné par le numéro deux sur un plan fait par Charles F. Zimpel, en date du 4 juin 1833 et annexé à un acte passé par-devant William Christy, notaire public de cette ville, le 8 mars 1836.
Cinq lots de terre, situés au faubourg Delord de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Cypress, Vigne et Florida Landing, désignés par les numéros 286, 287, 288, 289 et 290, mesurant chaque vingt-cinq pieds de face à la rue Magnolia, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan annexé à un acte passé en l'étude de William Y. Lewis, en date du 3 mars 1837.
Conditions de la vente: comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
31 mars—1 en 30j Register des Testamens
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant H. B. Cenas, notaire public.

Succession de Jean Lambert.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
MERCREDI trois mai 1843, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 24 février 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Jean Lambert, le lot de terre ci-après décrit, savoir:
Un lot de terre situé au faubourg Marigny, au-dessous de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Amour, Champs-Elisées, Craps et Marigny, désigné par le numéro cinq, sur un plan daté du 20 juillet 1836, et déposé dans le No. 17, du livre de plans de Theodore Toussaint, notaire public, en cette ville, lequel dit lot mesure, au pied américain, trente pieds trois pouces et deux lignes de face à la dite rue Amour, sur une profondeur de cent trente pieds.
Conditions de la vente:—Un quart comptant et la balance à six, douze, dix-huit, vingt quatre, trente et trente-six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque, et, en cas de non-paiement à échéance, lesdits billets porteront intérêt à raison de dix pour cent par an jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Wm Christy, not. pub. 1 avril

Succession de Laurenne Monroy, h. c. l.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
SAMEDI vingt-neuf avril 1843, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 27 mars 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Laurenne Monroy, h. c. l., les lots de terre ci-après décrits, savoir:
Deux lots de terre situés dans l'îlet compris entre les rues Prytanée, Melpomène, Thorpsycore et Colliseum, contigus dans le fond et qui forment l'encoignure des rues Prytanée et Melpomène, mesurant chacun au pied français trente pieds de face à la rue Melpomène, et s'étendant sur une profondeur de cent vingt pieds.
Conditions de la vente: Une moitié comptant, et la balance à six et douze mois de crédit payable en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement W. F. C. DUPLESSIS.
29 mars—2 en 30j Register des Testamens
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant A. Chiapella, notaire public.

SUCCESSION de Eugénie Laclotte f c l.—Vente par le Register des Testamens—Lundi premier mai 1843, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 6 avril 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Eugénie Laclotte f c l, les esclaves ci-après nommés, savoir:
Suzanne, négresse, âgée d'environ 30 ans.
Ernest, griffe âgé d'environ 14 ans.
Conditions: Lesdits esclaves seront vendus à n'importe quel prix à un an de crédit; les acquéreurs fourniront caution en faveur du juge de la Cour des Preuves et de l'exécuteur, avec hypothèque spéciale sur lesdits esclaves.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. Cuvillier, not. pub. 12 avril

Succession de madame Veuve Jean Baptiste Funel.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
VENDREDI dix-neuf mai 1843, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 7 avril 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Madame Veuve Jean Baptiste Funel, le lot de terre ci-après décrit, savoir:
Un lot de terre, situé au faubourg Marigny, rue d'Amour entre les rues Musique et des Bons Enfants, mesurant trente pieds de face à la rue d'Amour, sur cent vingt pieds de profondeur, ensemble la maison et constructions.
Conditions de la vente: Quatre cent cinquante piastres comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque sur ladite propriété.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens
N. B.—L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Felix Percy, notaire public 17 avril—3fen30j

SUCCESSION de Jesse Putnam—Vente par le Register des Testamens—Jeudi quatre mai 1843, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 18 avril 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Jesse Putnam.
Trente actions de la compagnie d'assurance des Négocians, sur lesquelles trente piastres par action ont été payées.
Vingt actions dans le fonds capital de la banque d'Orléans, payées en plein.
Trente actions dans le fonds capital de la banque de la Louisiane, payées en plein.
Cinquante cinq actions dans le fonds capital de la banque de l'Etat de la Louisiane, payées en plein.
Vingt quatre actions dans le fonds capital de la banque de la Cité, payées en plein.
Conditions de la vente: Comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
21 avril— Register des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de James Lally—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Christie Adams, le curateur testamentaire de feu James Lally, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour,
13 av—3 W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Ursin Laurent—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Rosalie Vaudry, veuve de Ursin Laurent, tutrice naturelle de ses enfans mineurs Emile et Clémentine Laurent, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS,
10 avril Register des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Pierre Dulcide Barran. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication les raisons pour lesquelles le compte présenté par Barthelemy Le Breton, exécuteur testamentaire de feu Pierre Dulcide Barran, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
20 avril—3 Register des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Edward H Durell a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Benjamin Webster, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS,
21 avril—3 en 10j Register des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS, Cour des Preuves—Succession de John D. Ives—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par John Ives, curateur de la succession de feu John D. Ives, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS,
21 avril—3 Register des Testamens.

Succession de William F. Jones.
PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par A. D. Doriocourt, exécuteur testamentaire de feu William F. Jones, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS,
20 avril—3 en 10j Register des Testamens

RIZ—100 barriques en débarquement de la goëlette Julia, de Charleston, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 53, Magasins
17 avril
TRAITES sur Boston, à 60 jours de vue, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 53, Magasins
VINAIGRE—Vinaigre de vin blanc, à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis
INDIGO—10 surons indigo de Guatemala, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis
DAMEJEANNES françaises de 5 gallons, à vendre par J ALBERT, 22 St. Louis
CLOUS—300 barriques fer de Suède, à vendre par TUFTS & HOBARD, 20 Douane
SACS DE PITRE—20,000, 2 1/2 et 3 1/2, boisseaux, à vendre par TUFTS & HOBARD, 20 Douane
CORDES—1000 rouleaux cordes supérieures, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEAH, 36, Poydras
BALAIS—20 douzaines balais paille à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 34 Poydras
TRAITES sur Paris ou Bordeaux, à vendre par CHS. DUFOUR.
SAUCISSONS de Lyon—2 caisses en bon ordre, à vendre par J ALBERT, 22 St. Louis
VERRE à vitres de toutes grandeurs, à vendre par J ALBERT, 22 St. Louis
FLANELLE électorale, de qualité supérieure, à vendre par WM PREHN, 36, Douane
BLANC de Plomb—New York et Sangestie, en magasin, à vendre par WM. PREHN, 36, Douane
VIN de Bucellas en magasin et à vendre par WM. PREHN, 36, Douane
JUS de Groseilles framboisé, de Bodin, nouvellement reçu, à vendre par J. E. LOREILHE, Encoignure Royale et Douane
FROMAGE de Gruyère en débarquement du navire Tagliona, venant du Havre, à vendre en gros et en détail en s'adressant au Bureau de J. E. LOREILHE, Encoignure Royale et Douane.
ESPRIT de Térébenthine en débarquement du navire Louisa, de New York, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins
FROMAGES—50 caisses forme anana, en débarquement du navire Louisa, de New York et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins
A VENDRE—Une Mulâtresse âgée d'environ 18 ans, bonne domestique de maison et couturière; d'un bon caractère, et pleinement garantie, elle sera vendue bon marché à un bon maître. S'adresser à SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36, Poydras.
GRAISSE—6 barils et 500 barillets, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36, Poydras.
SUIF—25 barils, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36, Poydras.
PORC Salé—10,000 livres, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36, Poydras.

MADAME CLARET,
ACCOUCHEUSE
REÇUE par la Faculté de Paris en 1831, et par la Faculté de la Louisiane en 1842, a l'honneur d'annoncer aux Dames de cette ville, qu'elle a succédé à Mme Jacquet, dans la demeure qu'elle occupait rue Ste. Anne, encoignure Bourbon.
Les titres de Mme. Claret comme accoucheuse sont: Un grand prix au concours en 1834, après trois années d'études; sa réception en 1837 dans la société médicale d'accouchement instituée sous le patronage de la Reine des Français; sept années de pratique à Paris, et enfin le suffrage honorable des premiers médecins de cette ville.
Mme. Claret s'occupe des diverses affections de l'utérus et de la vaccination. 27 av 1an

CHANGEMENT DE DOMICILE.
MADAME FERRIOT, sage-femme, a l'honneur de prévenir ses clients qu'elle a transporté son domicile rue Ste Anne, No. 119, entre Bourbon et Dauphine.
Elle profite de cette circonstance pour solliciter le patronage des dames de cette ville comme successeur de Mesdames Vve. Fremaux et Giquel, et recommandée par le docteur Gagnaard. 13 juin

TRESOR DE LA POITRINE.
Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais, Pharmacien chimiste à Paris.
DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.
Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catarrhes les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage; en un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aiguës ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.
Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de Regnauld l'aîné.
On trouvera la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No. 289, rue Royale dont la signature est apposée à chaque boîte. 4 [illegible]

A VENDRE en débarquement de l'Annamite de Marseille:
20 caisses Fleur d'orangers de Grasse, extra-fine,
30 do. Cerises à l'eau de vie,
6 do. Vermicelle,
13 do. Macaroni,
6 do. Pâtes assorties,
10 Fromages de Gruyère,
21 damejeannes Amandes cassées,
100 caisses Balances assorties,
150 paniers Huile, de en caisses,
5 paniers Huile en demi-bouteilles,
EN MAGASIN:
4 barriques Vin fin vieux,
30 do. Vin do.
[illegible] demi-barriques Vin blanc de choix,
[illegible] caisses Vin rouge diverses qualités,
[illegible] caisses Vin blanc do.
200 do. Vin rouge et blanc en demi-bouteilles,
10 do. Malaga,
70 do. Muscat en bouteilles et demi-bouteilles,
30 do. Fruits à l'eau de vie,
30 do. Fruits au sirop,
60 do. Liqueurs assorties,
5 do. Marasquino,
50 paniers Champagne,
60 do. Bouteilles vides,
10 balles Bouchons,
2 caisses Savon de Marseille,
18 do. Anchois à l'huile.
par LOISON & SILVESTRE,
15 avril 36, rue de Chartres

MARCHANDISES NOUVELLES POUR LA SAISON
A VENDRE par les consignées à des bas prix pour le comptant:
Reçu par le Lyon et la Creole, du Havre:
Jaconats français nouveaux dessins,
Mousseline d'Organdy do.
Camails en filet et en tulle,
Cotille blanche et en couleur,
Mouchoirs de batiste unis et brodés.
Reçu par le Gedon Vicksburg et Saratoga, de N York
Indiennes anglaises et américaines,
Jaconats do do
Foulards de soie pour la poche,
Cotons écrus Appleton, Indian Head, Lowell, et New York Mills 4/4 et 3/4,
Cotons blancs diverses marques,
Coutils anglais blancs et en couleurs,
Nettings unis et à carreaux,
Platilles, ouvrés pour nappes et serviettes,
Cotonnades pour pantalons,
Pantalonnières do.
Mérinos double pour levites,
Lasting en couleur et noirs,
Mousselines blanches pour robes et moustiquaires,
Ginghams pour tabliers et pour robes,
Checks en fil pour pantalons et vestes,
Toile à draps 4/4, 9/8 et 10/4,
Bas et chaussettes anglais,
Toile grise, linge de table,
Mouchoirs façon Madras,
Dentelles en fil et en coton,
Epingles, aiguilles, agrafes,
Et une quantité d'autres articles convenables pour les marchands de la campagne et les habitans.
FORCADE & Co
4 av 29, Chartres, entre Bienville et Douane

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il se trouve dans l'obligation de renvoyer au premier mai la vente à l'encan qu'il avait annoncée pour le 10 avril courant, à cause de retard survenu par la réception des marchandises dont il attend la vente, qu'il vendra à très bas prix, de même que ce qui reste de son ancien stock.
Toile d'Irlande de 5 1/4 la pièce, de 25 yards, de 4 à 7 1/2 à demi pièce 13 yds indiennes dont 6 1/4 à 15 cts la yde de françaises à 20 do du à 19 do. coutil fil pour mi-tesses à 40 cts la yde, coutil coton de 10 do coton blanc grande largeur 5 1/4 do, de do 9 do. ginghams à 9 do. serviettes à $1 25 la douzaine, bretelles à 12 1/2 cts la paire, paletots d'été en coutil, $3 à $4, habits de de $1 50, 17 pièces drap léger, bleu, marron, bronze et noir, à balles coton écrue, 84 caisses chaussures pour hommes et dames.
6 avril J. L. DONNAMETTE, 49, rue Conti.

AVIS DE DENTISTE.
D. F SMITH, Chirurgien Dentiste, ayant été obligé de se procurer un cabinet plus grand, est allé demeurer rue St. Charles No. 110, près l'encoignure de la place Lafayette. Il s'est aussi fait assister par deux personnes possédant les connaissances chirurgicales et mécaniques nécessaires à sa profession, il espère donc, par cette assistance, pouvoir opérer les patiens sans délai.
Il continue toujours à faire disparaître le plus violent mal de dents en quelques instans, et il détruit entièrement le nerf en moins de 24 heures, sans souffrance. Le public, cependant pourrait être induit à croire que ce remède est offert comme une panacée universelle; mais on ne l'applique avec succès que lorsque la douleur provient d'une exposition à l'air de la membrane interne, ou du nerf.
Pour la confirmation de ce qui est dit ci-dessus, les sceptiques peuvent s'adresser aux personnes suivantes qui pourront leur donner une réponse prise dans leur propre expérience:

Rev W. A Scott,	Dr W. H Tegarden,
J W. Stanton,	L. B. Generally,
C. P. Young,	C. W. Tobin,
E. Morton Quirk,	W. H. Wheaton,
H Williams,	W. G. Latham,
Mr Whitney,	Capt. Taylor Balize,
H. Page,	E. Marchand,
	Wm Siegerson.

En détruisant primitivement le nerf avec ce remède on abrège la douleur de se faire poser une dent à pivot comme on le faisait par l'ancienne méthode, ce qui devient tout à fait inutile. 11 [illegible]

PARTI marron de l'habitation Lizardi: le nègre JACK âgé de 36 ans [illegible] 6 pieds, bien proportionné, bouche grande, riant toujours en parlant. Ce nègre appartient à la fabrique de la Louisiane et se trouve probablement dans le voisinage de cet établissement.
Une récompense de $10 sera payée à celui qui arrêtera cet esclave. A. GORDON, WYLIE & co.
6 mars—80 36, Bienville

SANGSUES.

Entrepôt général, No. 40, rue du Quartier, entre Conde et Vieille-Levée.
SANGSUES—10 000 Sangsues de premier choix, nouvellement reçues, à vendre à 12 1/2 et 15 cents chaque au Dépôt Général, rue du Quartier, No. 40, entre les rues Conde et Vieille-Levée. Les pharmaciens et les personnes habitant la campagne, peuvent en toute saison s'y pourvoir de Sangsues, des plus fraîches 3 mars

A VENDRE chez les soussignés
Huile d'olive de première qualité, bouteilles de 24 onces,
Vins rouges en barriques, pour familles,
Vin blanc Sauterne en tierçons, de première qualité,
Véritable vin muscat de Frontignan en caisses,
Cotons à semelles, &c.
12 janv BOUTIN, GALLY & Co, 79 Toulouse
CAFE de Rio—6000 sacs en débarquement du navire Rose, venant directement de Rio Janeiro, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 66 Gravier
MARCHANDISES sèches et indiennes, en débarquement de la barque Ten Brothers, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins
17 avril
GLACE—Une cargaison de 275 tonneaux, attendue d'un moment à l'autre, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90, Magasins
HUILE de Palma Christy—10 barils No. 1, en débarquement du steamer Julia-Chouteau, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90 Magasins
INDIGO—3 surons à vendre par WOOD & SIMMONS, 90 Magasins
GARANCE—3 barriques à vendre par WOOD & SIMMONS, 90 Magasins
MAIS—973 sacs en bon ordre en débarquement, à vendre par HULLEN & WOODRUFF, 60, Camp
BŒUF—45 barils prime, en magasin et 61 de mess, à l'inspection, à vendre par HULLEN & WOODRUFF, 60, Camp
POIVRE de Cayenne—En magasin à vendre par HULLEN & WOODRUFF, 60, Camp
OUTARDE—30 douzaines bouteilles, article supérieur à vendre par LULLEN & WOODRUFF, 60, Camp
PORC & BŒUF—30 barils porc et 40 de. bœuf, en débarquement du steamboat Julia Chouteau, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée
PLOMB—57 barillets numéros assortis, en débarquement du steamboat Julia Chouteau, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée
TABAC à chiquer—15 caisses en débarquement et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée
THE—30 demi-chests différentes qualités, en débarquement du navire Louisa, à vendre par GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas
FROMAGES—300 caisses de Goshen, en débarquement du navire Pontheu, à vendre par GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas
BEURRE—25 fréquins de Goshen, en débarquement du navire Saratoga, à vendre par GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas
CAFE—La Havane, Laguyra, Rio et Java, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90, Magasins
HUILE de baleine épurée d'hiver et d'automne, à vendre par GEO. E CLIFFORD, 47, Poydras.
CAFE de la Havane en magasin, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras.
CLOUS fer de Suède—30 barillets à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras
CORDAGES goudronnés de Manille, dimensions assorties à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras
RESINE—100 barils qualité supérieure en débarquement et à vendre en lots au gré des acheteurs par T & S TOBY & BOGERT, 70 Camp
CAFE de la Havane, prime, à vendre par J. M. CABALLERO, 34, Vieille Levée
CORDAGES de Manille, goudronnés et autres, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras
WHISKEY—115 barils rectifié, en débarquement des steamer Mount-Vernon et Empress, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras
FARINE—300 barils en débarquement du steamer Mount Vernon, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras
CAFE de Rio de très bonne qualité, à vendre en magasin, par WM. PREHN, 36 Douane
MARCHANDISES pour le marché mexicain—Platilles, Bretannias et drillés, en magasin, à vendre par WM. PREHN, 36, Douane
MELASSE—100 caisses à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins
VIEUX whiskey et eau-de-vie de pêches de qualité supérieure, en barils et demi barils, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins
POIVRE et Epices assortis, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune
HUILE d'ours—Des Rocky Mountains, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune
TOILE—Platilles et Bretagnes allemandes et irlandaises, et crêas allemand, à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co.
DRAPS en toile de mode, à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co
BRODEQUINS de Russet—100 caisses, en magasin et à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane
CHAPEAUX de palmier—60 douzaines, reçus par le brick Ottawa, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane
EMMAGASINAGE—8000 barils ou la valeur peuvent être emmagasinés dans les magasins à l'épreuve du feu, No. 38 et 40, Vieille-Levée, s'adressant à HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras.
A LOUER—Le magasin à [illegible] rue de la Vieille-Levée, No. 38, [illegible] HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras

---

No 92. VOL. [illegible]
BY BULLITT [illegible]
NO. 81 CHA[illegible]

TERMS [illegible]
SUBSC[illegible]
Daily Paper, one y[illegible]
Country Paper, tr[illegible] in advance, [illegible]
No subscription taken [illegible] cases, whether the subsc[illegible] or to the paper and [illegible] ered as discontinued [illegible] unless one week's notice [illegible] to the expiration of the [illegible]
ADVERTISING.—One dollar [illegible] the first insertion, and [illegible] quent one, any alteration [illegible] will be charged as a new [illegible] tum. ONE to TEN [illegible]
Advertisements not sp[illegible] ed one month, and charged [illegible]
Advertisements inserted [illegible] per square for each language [illegible]
Merchants & Traders, [illegible]
Commission merchants [illegible]
Banks, insurance office, [illegible]
To advertisers in either [illegible] duction of 40 per cent [illegible] payable yearly in advance [illegible]
The privilege of [illegible] square in extent, and three [illegible]
Advertisements out of [illegible] yearly advertiser, to be [illegible] sales, houses or lots [illegible] runaway slaves, stray [illegible] for separately and at [illegible]
Notices or Advertisements [illegible] d, will pay two dollars per [illegible]
Theatres and other [illegible] daily for the season [illegible] French or English only [illegible] guages.
Marriages, and [illegible] be attention of the [illegible] passengers, benefits [illegible] per square, for the [illegible]
Bankruptcies, Notices [illegible] be published in any [illegible]
All announcements [illegible] be charged double the [illegible]

FOREIG[illegible]
For L[illegible]

FOR LIVERPOOL—[illegible] NESTOR, capt. M[illegible] patch, having [illegible] board. For passage [illegible] apply to [illegible]

FOR LIVERPOOL—[illegible] Mott [illegible] engaged [illegible] having [illegible]

FOR L[illegible] The well known [illegible] having most of her [illegible] patch for the [illegible] cotton, apply to [illegible]

FOR L[illegible] The superior [illegible] burth, has most [illegible] despatch [illegible] apply [illegible]

FOR LIVERPOOL [illegible] Paine, has most [illegible] despatch [illegible] apply to [illegible]

FOR LIVERPOOL [illegible] AMAZON, [illegible] engaged [illegible] For freight of 200 [illegible]

FOR L[illegible] The superior [illegible] Capt Davey [illegible] 200 bales [illegible]

FOR LIVERPOOL [illegible] BERWICK, capt. H[illegible] For freight or [illegible] dations apply to [illegible]

FOR [illegible] The A[illegible] her cargo engaged [illegible] above port [illegible] sage, having good [illegible] board, or to [illegible]

FOR [illegible] The new [illegible] having most [illegible] despatch [illegible] sage, having fine accom[illegible] board, or to [illegible]

FOR [illegible] The superior [illegible] Turner, will meet [illegible] her cargo engaged [illegible] or passage, having [illegible] on board, or to [illegible]

FOR LIVERPOOL [illegible] and superior [illegible] Grant, will [illegible] greater part of her cargo [illegible] For freight of 250 bales [illegible] some accommodations [illegible]

FOR LIVERPOOL [illegible] DAN [illegible] gage [illegible] For freight 1 500 bales [illegible] accommodations, apply [illegible]

FOR LIVERPOOL [illegible] RENCE, capt [illegible] engaged [illegible] bales cotton [illegible] ply to master on [illegible]

FOR LIVERPOOL [illegible] ing ship [illegible] immediate despatch [illegible] or passage, having [illegible]

FOR COWES [illegible] SAXONY, [illegible] despatch. For [illegible] modations, apply to [illegible]

FOR COWES [illegible] AL WILLIAM [illegible] despatch, as [illegible] modations, apply to master [illegible]

FOR GLASGOW [illegible] RARO, capt [illegible] will have [illegible] commodations, apply to [illegible]

For [illegible]

FOR HAVRE [illegible] ship CLIFTON [illegible] immediate despatch [illegible] For passage, having [illegible]

FOR HAVRE [illegible] STATESMAN [illegible] of the [illegible] engaged. For freight [illegible] ing handsome accommo[illegible]

FOR HAVRE [illegible] OSCEOLA, [illegible] of her cargo engaged [illegible] despatch For freight of 300 bales [illegible] ame accommodations, [illegible]

FOR [illegible] The well known [illegible] ing, master, will [illegible] cargo engaged [illegible] passage, having good [illegible] board, or to [illegible]

FOR BORDEAUX [illegible] BORDEAUX [illegible] part of her cargo [illegible] for the above port [illegible] sage, having very [illegible] Captain on board or [illegible]

FOR BORDEAUX [illegible] sailing ship [illegible] the greater part [illegible] bulk of 300 bales [illegible] immediate application [illegible] to

PASSAGE [illegible] The very fine [illegible] Ricker, has excellent [illegible] cabin passengers [illegible] at [illegible], or to [illegible]

FOR [illegible] The fast sailing [illegible] wood, is now [illegible] have despatch [illegible] good accommodations [illegible]

FOR ANTWERP [illegible] el ship EMILY [illegible] whole of her [illegible] 100 bales cotton [illegible]

FOR ANTWERP [illegible] ship EMILY, [illegible] of her cargo engaged [illegible] bales cotton, and [illegible] or passage, having [illegible] board, opposite the [illegible]

FOR HAMBURG [illegible] Captain Lombard [illegible] and will have [illegible] or freight of 100 bales [illegible] commodation, apply to [illegible]

FOR TRIESTE [illegible] and copper [illegible] will leave [illegible] and can accommodate [illegible] apply to [illegible]

FOR MATA[illegible] Captain [illegible] For freight [illegible]
A CARD [illegible]

FIRE PROOF SAFES [illegible] for sale by the [illegible] improved salamander [illegible] thor, a very desirable [illegible]

BRONTE WINE—[illegible] house's celebrated [illegible] quality, for sale by [illegible] A L AD[illegible]

MANUFACTURED [illegible] boxes Virginia [illegible] qualities, for sale by [illegible]

BROGANS, BOOTS [illegible] Brothers and for [illegible] 30 cases men's boy's [illegible] gans, peg'd and [illegible] 20 cases men's calf [illegible] 2 cases men's [illegible]

PAINTS, BLEACH[illegible] 9 cases madder [illegible] 12 do 2-4 and 7 [illegible] 1 do superior [illegible] 4 bales superior [illegible] Landing from barque [illegible]

BANGOR SLATES [illegible] 12, 4,000 do 20 x [illegible] 10,000 do 16 x 8—of [illegible] Swanton, for sale by [illegible]